

*Questions orales*

**M. Crosbie:** Voici ce que je puis dire au député. C'est son gouvernement qui a adopté les lois exemptant Shell d'impôts l'an passé. Lorsque nous la réintégrerons dans le secteur privé, Petro-Canada devra payer des impôts; ce ne sera pas une société de la Couronne exonérée d'impôts. Mais nous n'avons encore pris aucune décision à ce sujet. Nous avons d'autres impératifs qui ont la priorité, notamment la situation énergétique en général et le budget. Mais nous allons nous occuper de Petro-Canada et annoncer notre décision aussitôt que le cabinet aura examiné la plus récente analyse en la matière.

**M. Lalonde:** N'ayant pas obtenu une réponse, je m'adresserai au ministre de l'Énergie. Il semble que les temps conservateurs soient durs pour tout le monde, sauf pour un chômeur. Selon un article paru dans le *Star* de Toronto le 10 novembre, le gouvernement fédéral paie l'ancien président du groupe chargé d'étudier Petro-Canada, M. Don McDougall, pour qu'il se rende dans tous les coins du pays expliquer le rapport du groupe d'étude.

**Des voix:** Quelle honte.

**M. Lalonde:** Il se sert donc de l'argent des contribuables pour faire accepter ce qui ne constitue même pas la politique officielle du gouvernement, d'après ce qu'on vient de nous dire. Je veux donc poser au ministre la question suivante. Les 136 députés et ministres conservateurs sont-ils trop partagés pour pouvoir exposer à la population leur position sur cette question, ou ont-ils fait appel à M. McDougall parce qu'ils craignent d'affronter le public? Le ministre résiliera-t-il immédiatement ce contrat des plus répréhensible?

**Des voix:** Bravo!

● (1420)

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Je comprends maintenant, à en juger par cette question, pourquoi je n'ai pas vu mentionner dans les journaux ou dans les bulletins de nouvelles le nom du député parmi les candidats éventuels à la direction du parti libéral.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** La réponse est claire. M. McDougall a maintenant terminé sa tâche et s'est acquitté de ses responsabilités de président du groupe d'étude. Ce faisant, il a dû, bien sûr, discuter du groupe d'étude qui avait été constitué par notre gouvernement. Je n'ai pas à m'excuser; il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. Tout ce que je puis dire au sujet du député, c'est qu'il ne sait pas reconnaître le bon sens.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

## LES INDEMNISATIONS POUR LE PÉTROLE IMPORTÉ

**M. l'Orateur:** La parole est au député de Winnipeg-Fort Garry.

**Des voix:** Le chef!

**M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry):** On semble faire beaucoup de bruit de l'autre côté, monsieur l'Orateur. J'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Alors que le gouvernement déroule Petro-Canada au lieu de la démanteler, est-ce qu'on a examiné la question des versements effectués en vertu du programme des

[M. Crosbie.]

indemnités pour le pétrole importé, étant donné que le montant en est passé de \$3 au début de 1979 à \$11.50 en ce moment? Sans compter que l'OPEP a augmenté ses prix, le ministre a-t-il cherché à découvrir si les compagnies pétrolières se concertent pour importer au Canada une plus forte proportion de pétrole plus cher de manière à toucher de plus fortes subventions des contribuables canadiens?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** On me permettra de signaler, monsieur l'Orateur, que j'ai vu mentionner dans un journal le nom du député parmi les candidats éventuels à la direction...

**Des voix:** Oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Peut-être les deux bords de la Chambre pourraient-ils revenir à la question?

**M. Hnatyshyn:** En réalité, ce programme vise à encourager les importateurs à acheter un pétrole bon marché bénéficiant d'un tarif forfaitaire. On a déjà envisagé cette solution pour garantir, compte tenu des prix en vigueur sur le marché au comptant, des approvisionnements suffisants. Il s'agit, comme je l'ai dit, d'un tarif forfaitaire. Par ailleurs, le ministère effectue une vérification poussée des livres comptables des sociétés qui bénéficient des indemnités compensatrices du coût d'importation de pétrole. Nous nous assurons au ministère, par des vérifications indépendantes, que les sociétés touchent ce qui leur revient et rien de plus.

**M. Axworthy:** Compte tenu de cette réponse, voici ce que je voudrais demander au ministre: peut-on dire, selon lui, qu'une vérification sur six mois, effectuée par un seul fonctionnaire du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est juste et efficace? Peut-on, dans de telles conditions, faire les vérifications et les relevés nécessaires ou bien les contrôles seront-ils aussi «efficaces» que ceux effectués dans le cas de la société Irving Oil?

**M. Hnatyshyn:** L'affaire Irving Oil n'a rien à voir avec la question posée par le député. Tout ce que j'ai dit, c'est que nous sommes satisfaits des résultats des vérifications effectuées grâce à ce mécanisme. Nous essaierons, dans la mesure du possible, d'améliorer le système mis en place par l'ancien gouvernement et il y a un certain nombre de domaines où cela s'impose.

\* \* \*

**LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**

## LA VENTE DE DE HAVILLAND

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor au sujet des biens de la Couronne de la ville de Toronto. Peut-il nous dire en vertu de quelle logique le gouvernement a décidé de vendre la compagnie d'aviation de Havilland avant même que le cabinet ne puisse étudier le document stratégique sur l'avenir de l'industrie aéronautique, surtout si l'on considère que le ministre de l'Industrie et du Commerce nous a dit la semaine dernière que ce rapport pourrait influencer sur la date de la mise en vente de la société de Havilland ou même sur la décision de la vendre ou de ne pas la vendre?